

Arlon, le 22 février 2024



VILLE D'ARLON

Belgique

Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON
Tél : 063/245.600 - Fax : 063/222.975

Référence: Secr/C.L./S.D. n°2/2024

Agent traitant: C.L./S.D.

*A Mesdames les Conseillères communales
A Messieurs les Conseillers communaux
A Monsieur le Président du C.P.A.S.*

Conformément à l'article L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la **séance du Conseil communal** qui aura lieu à l'Hôtel de Ville en la salle du conseil communal **le jeudi 22 février 2024 à 19h00.**

Ordre du jour du Conseil du 22 février 2024

SÉANCE PUBLIQUE

Présentation en séance

- 1** Gestion Intégrée des Egouts (G.I.Eg) - Opération pilote - Approbation de la convention de partenariat entre la SPGE, Idélux Eau et la Ville d'Arlon.
- 2** Marché de travaux : Réhabilitation des bureaux de l'Etat Civil - Population - Casiers judiciaires et Accueil des Etrangers - Approbation des conditions et du mode de passation
- 3** Information sur l'Opération de Développement Rural d'Arlon

Administration Générale

- 4** Approbation du procès-verbal de la séance du 1er février 2024
- 5** Communication d'ordonnances de police de réglementation de la circulation

Travaux communaux

- 6** Aménagement de l'éclairage public - 12 points - Parc de l'Hydrion à Arlon - Approbation du projet et de la dépense.

- 7 Concession de services : Concession publicitaire impliquant l'installation d'abris pour voyageurs et de mobilier publicitaires - Approbation du cahier des charges modifié, des conditions et du mode de passation.
- 8 Marché de travaux : Aménagement d'un parc naturel et récréatif sur le site de l'Hydrion - Approbation du cahier des charges modifié suivant les remarques émises dans l'avis d'opportunité du pouvoir subsidiant et suite à la nouvelle réglementation sur les avances

Biens communaux

- 9 Cession à titre gratuit, pour cause d'utilité publique, à la Ville d'Arlon par une Société, de plusieurs biens sis à Bonnert, au rond-point de la Knäppchen et à Frassem, rue de la Belle Vue : Approbation du projet d'acte.
- 10 Vente d'herbes sur pied, pour la saison 2024, sur diverses parcelles communales : fixation des conditions.
- 11 Ancienne Caserne Léopold : Locaux occupés par « Nos Logis » et l'Asbl « Les Restos du Cœur » - Octroi d'un droit d'emphytéose au CPAS : Approbation de deux projets d'acte.

Circulation routière

- 12 Adoption d'une modification au règlement complémentaire à la circulation routière : Création passage pour piétons sur la route régionale n° N4 au PK 182.600.
- 13 Adoption d'une modification au règlement complémentaire à la circulation routière : Création d'une zone 20 résidentielle rue de Diekirch à Arlon

Finances communales

- 14 Marché d'emprunts pour le financement des dépenses extraordinaires inscrites au budget 2024

Subsides

- 15 Octroi d'une subvention à Piconrue - Musée de la Grande Ardenne ASBL

Fabriques d'Eglises

- 16 Approbation du budget de la Fabrique d'église de Saint-Donat pour l'exercice 2024

Enseignement communal

- 17 Ratification de la décision d'augmentation de cadre dans les sections maternelles des écoles communales au 22 janvier 2024

Service Juridique

- 18 Régie Communale Autonome des Sports d'Arlon - Décision d'accorder un droit de jouissance à la Régie Communale Autonome d'au moins 20 ans sur des infrastructures sportives de la Ville.
- 19 Régie Communale Autonome des Sports d'Arlon : approbation de la cession de marché 'Mission d'auteur de projet pour la transformation, agrandissement et mise en conformité du Hall des Sports n° 1 de la Spetz' entre la Ville d'Arlon, la RCA des sports d'Arlon, le bureau d'architecture PONCIN et les Services Techniques Provinciaux.

- 20 Régie Communale Autonome des Sports d'Arlon- Approbation de la cession de marché 'Mission d'auteur de projet pour la réalisation d'un terrain de football et la rénovation des infrastructures attenantes au club de Fouches' entre la Ville d'Arlon, la RCA des sports d'Arlon et le bureau d'architecture ECO-SITE
- 21 Régie Communale Autonome des Sports d'Arlon- Approbation de la cession de marché 'Mission auteur de projet pour solutionner les problèmes rencontrés à la piscine de la Spetz' entre la Ville d'Arlon, la RCA des sports d'Arlon et l'association momentanée Architectes Associés S.A. / TGI S.A.
- 22 Régie Communale Autonome des Sports d'Arlon : Approbation de la cession du marché 'Hall sportif n° 1 de la Spetz - Transformation, agrandissement et mise en conformité' entre la Ville d'Arlon, la RCA des sports d'Arlon et les entreprises COBELBA, HENNEAUX Frères, VRANCKEN et ALLARD Sports.
- 23 Régie Communale Autonome des Sports d'Arlon- Approbation du transfert des subsides octroyés par Infrasport, de la Ville d'Arlon à la RCA.
- 24 Régie Communale Autonome des Sports d'Arlon : approbation de la cession de marché 'Rénovation énergétique de l'enveloppe extérieure de la piscine de la Spetz' entre la Ville d'Arlon, la RCA des sports d'Arlon, et les entreprises JONKEAU, COLLIGNON et VEOLIA.

PAR LE COLLEGE

*Le Directeur général,
(s) Cédric LECLERCQ.*

*Le Bourgmestre - Président,
(s) Vincent MAGNUS.*